

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMISSION PERMANENTE

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

Séance du lundi 8 décembre 2025

Service de l'Assemblée

Extrait du procès-verbal des délibérations

Délibération n° 122025/491

AÉRODROME DE BRIENNE-LE-CHATEAU
Fixation des droits et tarifs 2026 des usagers

Date de convocation :
28/11/2025

Le lundi 8 décembre 2025 à 10h45,
la Commission permanente, légalement convoquée, s'est
réunie au lieu habituel de ses séances sous la présidence de
Monsieur Philippe DALLEMAGNE.

Nombre de Conseillers
en exercice : 34
présents : 30
votants : 34

Étaient présents : Monsieur Guy BERNIER, Madame Sibylle BERTAIL-FASSAERT, Monsieur Jérôme BONNEFOI, Madame Catherine BREGEAUT, Monsieur Jean-Marie CAMUT, Madame Marielle CHEVALLIER, Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Monsieur Bernard de LA HAMAYDE, Madame Nelly DELELIGNE, Monsieur Valéry DENIS, Monsieur Olivier GIRARDIN, Madame Angélique GUILLEMINOT, Madame Claude HOMEHR, Monsieur Nicolas HONORÉ, Monsieur Jean-Michel HUPFER, Monsieur Olivier JACQUINET, Madame Catherine LEDOUBLE, Monsieur Didier LEPRINCE, Madame Marie-Thérèse LEROY, Madame Arlette MASSIN, Monsieur Jean-Yves MATHIAS, Madame Agnès MIGNOT, Madame Christine PATROIS, Madame Elisabeth PHILIPPON, Monsieur Philippe PICHERY, Monsieur Jacky RAGUIN, Madame Marie-Noëlle RIGOLLOT, Madame Annie SOUCAT, Monsieur Jean-Michel VIART, Madame Anne-Marie ZELTZ

formant la majorité des membres de la Commission permanente en exercice.

Excusé :

Excusés ayant donné
procuration : Monsieur Alain BALLAND à Madame Catherine LEDOUBLE, Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT à Monsieur Jean-Yves MATHIAS, Monsieur Bertrand CHEVALIER à Madame Marielle CHEVALLIER, Madame Djamilia HADDAD à Monsieur Olivier GIRARDIN

La Commission permanente du Conseil départemental, agissant par délégation de l'Assemblée départementale et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve l'ensemble des droits et tarifs 2026 relatifs à l'utilisation annuelle de l'aérodrome de Brienne-le-Château ainsi que les dispositions particulières, tels que récapitulés en annexe.

Autorise M. le Président à signer, au nom du Département de l'Aube, les conventions d'occupation correspondantes aux charges et conditions sus énoncées ainsi que tout document s'y rapportant.

Philippe DALLEMAGNE
2025.12.11 17:28:22 +0100
Ref:10058193-15165867-1-D
Signature numérique
Le Président du Conseil Départemental
de l'Aube



Philippe DALLEMAGNE

Fait le 11/12/2025

AÉRODROME DE BRIENNE-LE-CHÂTEAU
BARÈME DES DROITS ET TARIFS POUR L'ANNÉE 2026

Utilisation annuelle de l'aérodrome pour ULM (ultra léger motorisé), avion de tourisme, avion de largage de parachutistes	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par an	
ULM (ultra léger motorisé)	812 €	828 €
Avion de tourisme	1 572 €	1 300 €
Avion de largage de parachutistes	10 409 €	10 617 €

La redevance est payable d'avance en deux fois, à parts égales, le 1er janvier et le 1er juillet.
 La redevance annuelle comprend l'autorisation de stationner l'aéronef dans le hangar avions et les mouvements sur la piste (atterrissement-décollage) sans pour autant conférer à l'occupant, un accès exclusif et permanent à la piste.

Utilisation ponctuelle de l'aérodrome (hélicoptère et aéronef civil ou militaire, bivouac, utilisation d'une aire plane pour exercices de maintien de l'ordre, stationnement ponctuel dans le hangar avions, d'ULM et avions de tourisme exclusivement civils)	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par tranche de 24 heures	
Hélicoptère et aéronef civil (droit d'atterrissement + stationnement en extérieur d'une durée égale ou supérieure à 24 heures, sans emplacement dans le hangar avions)	Tarif 1er jour	442 €
	Tarif jours supplémentaires	144 €
Stationnement ponctuel dans le hangar avions, (mouvements sur la piste + stationnement dans le hangar avions d'une durée allant de 24 heures à une semaine consécutive, soit 7 jours et 6 nuits maximum) avec une nouvelle tarification prenant en compte la surface de stationnement occupée	ULM	21 €
	Avions de tourisme exclusivement civils	42 €
	Avions de largage de parachutistes	57 €
Exercices par les services publics de secours, de sécurité ou militaires : - hélicoptère et aéronef (droit d'atterrissement + stationnement en extérieur) - bivouac (stationnement et installation des moyens humains et des structures d'hébergement)	gratuit	gratuit
Ces tarifs, hors tarif stationnement, englobent les mouvements et l'autorisation de stationner l'aéronef la nuit à l'extérieur aux abords de la piste ainsi que des structures légères (bivouac) pour l'hébergement du ou des groupes concernés, le plus souvent militaires.		

Mise à disposition de locaux situés dans le hangar marguerite sud-ouest (tels que figurant sur le plan annexé) avec ouverture du compteur électrique à la charge de l'occupant	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par mois	
Locaux ex-cafétéria	Une surface de 316 m ² (salle, cuisine, réserves et toilettes)	335 €
	Une surface de 216 m ² (salle)	223 €
	Une surface de 160 m ² (cuisine, réserves, toilettes)	168 €
Locaux divers	Une surface de 67,05 m ²	70 €
	Une surface de 68,50 m ²	72 €
	Une surface de 104 m ²	110 €
		342 €
		227 €
		171 €
		71 €
		73 €
		112 €

Mise à disposition du hangar-avion « marguerite sud-est » sans eau ni électricité, l'ouverture du compteur étant à la charge de l'occupant	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par mois	
	1 532 €	1 563 €

Mise à disposition de la piste aéronautique à titre privatif destinée à un usage commercial	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par jour	
	780 €	796 €

Mise à disposition de la piste aéronautique à titre privatif (sur toute sa longueur) destinée à la réalisation de VMAX (vitesse maximale d'un matériel à moteur)	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	2 heures par jour	
	110 €	112 €

Mise à disposition de la plateforme « piste d'essais privés »	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par jour (en semaine)	
	929 €	948 €
	Par jour (week-end ou jour férié)	1 149 €
		1 172 €

Mise à disposition d'une plateforme extérieure à usage de stockage	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par an/m ²	
	2,04 €	2,08 €
	Par mois/m ²	0,17 €
		0,17 €

Mise à disposition d'une surface dans le hangar technique	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par an/m ²	
	11,22 €	11,44 €
	Par mois/m ²	0,94 €
		0,96 €

Mise à disposition d'une surface de 2200 m ² et d'une voie de 260 mètres de long, situés sur la marguerite sud-est	Tarifs 2025	Tarifs 2026
	Par jour (en semaine)	
	369 €	376 €
	Par jour (week-end ou jour férié)	518 €
		528 €